



Département de **LOIR ET CHER**

Arrondissement **ROMORANTIN**

Compte rendu Conseil Municipal

DU LUNDI 06 JUILLET 2020 A 19H00

Commune de LA FERTE BEAUHARNAIS

Présents : Jean-Pierre GUEMON, Laurence LASSUS, Coraline ROUBALLAY, Pierre-Edouard BERG, Yves SAVALE, Jean-Yves BONIN, Stéphanie DAVID, Hélène MOY, Lucie PLAUT-AUBRY, Vincent LHUILLIER, Alain PONCEAU, Patrice ALZY et Jean-Bernard MEAN

Absents excusés : Jack KINOSKY, Sylvain MASSON

Le Conseil approuve et signe le registre des délibérations de la réunion du Conseil Municipal du 15 juin 2020.

Monsieur Vincent LHUILLIER est élu secrétaire.

ORDRE DU JOUR

Vote des budgets primitifs 2020

Le Conseil Municipal a voté les budgets Primitifs 2020, comme suit :

Commune :

Section investissement – dépenses et recettes	364 189€	
Section fonctionnement – dépenses et recettes	493 731€	
<i>Vote pour : 13</i>	<i>Vote contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>

Service eau :

Section investissement - dépenses	90 875€	
Section investissement – recettes	128 955€	
Section fonctionnement – dépenses et recettes	156 495€	
<i>Vote pour : 13</i>	<i>Vote contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>

Service Assainissement :

Section investissement - dépenses et recettes	163 131€	
Section fonctionnement – dépenses et recettes	63 944€	
<i>Vote pour : 13</i>	<i>Vote contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>

Logement de la Poste :

Section investissement - dépenses et recettes	7 081€	
Section fonctionnement – dépenses et recettes	4 284€	
<i>Vote pour : 13</i>	<i>Vote contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>

Lotissement « l'Orée de la Saulas » :

Section investissement - dépenses et recettes	36 565€	
Section fonctionnement – dépenses et recettes	54 000€	
<i>Vote pour : 13</i>	<i>Vote contre : 0</i>	<i>Abstention : 0</i>

Désignation d'un délégué pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Maire rappelle que la Communauté de Communes de la Sologne des Etangs a entamé la procédure d'élaboration du PLUi afin de mettre en place les modalités de collaboration avec les Communes membres de la communauté de Communes.

A ce titre, il précise qu'il est nécessaire de désigner un membre du Conseil Municipal amené à siéger au sein du comité de pilotage. Il sera chargé de proposer des orientations d'aménagement d'intérêt local.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'élire Monsieur Jean-Pierre GUEMON délégué.

Vote pour : 13 *Vote contre : 0* *Abstention : 0*

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

Le conseil a abordé les questions et informations suivantes à savoir :

- L'organisation du concours des maisons fleuries et la nomination des membres chargés de désigner les lauréats.
- Le pique-nique du 14 juillet qui est compromis car compte tenu de la crise sanitaire les rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique ne sont pas autorisés, mais qu'une nouvelle réglementation doit intervenir avant le 14 juillet. Selon cette nouvelle réglementation une décision sera prise de maintenir ou annuler le pique-nique
- Des remerciements sont adressés au conseiller qui s'est chargé du fleurissement avec les employés de la commune.
- Un compte rendu est donné de l'assemblée générale de l'association Autour des Beauharnais et de l'organisation d'un spectacle le 28 août « Un château presque en Italie » au château.
- Des travaux de déboisement sur les terrains à vendre au lotissement afin que les futurs acheteurs puissent mieux se projeter pour l'implantation de leur construction. Dans un premier temps, des devis vont être demandés pour l'intervention d'un forestier qui se chargera de sélectionner les arbres à couper et le broyage des terrains. Un devis sera également demandé pour le nettoyage de la parcelle située derrière l'étang communal.
- Du message que le boulanger a publié sur sa page Facebook « La boulangerie a fermé définitivement ». Monsieur le Maire ajoute qu'il a commenté en précisant que la boulangerie serait fermée provisoirement.
- Du préavis reçu pour le logement de la boulangerie au 31/07 et des clés des bâtiments n'ont toujours pas été restituées.
- De la proposition d'une visite du village avec tous les membres du conseil afin de connaître tous les équipements de la commune (crèche, lotissement, château d'eau, station d'épuration ...), elle aura lieu le 05 septembre à 14h00 départ au château d'eau.
- Du label terre de jeux pour les jeux olympiques 2024 obtenu par la commune. Le but étant de réaliser des animations autour des JO 2024.
- Du très mauvais état de la rue de la Saulas.
- Du mauvais état de tombes et de plantations qui ne sont pas entretenues au cimetière.
- Du problème du terrain rue des 3 Merlettes, et de l'idée de vendre la partie décrochée de terrain située devant chaque propriétaire, afin d'aligner toutes les parcelles de terrain. Monsieur le Maire explique que c'est impossible car l'autorisation de lotir qui a été délivrée pour le lotissement ne peut être modifiée.
- De la proposition d'installer un city stade pour les adolescents.
- De la demande de remblayer le dénivelé dans la cour de l'école qui est dangereux.
- Du besoin de bénévoles à la bibliothèque.
- De l'organisation d'une réunion publique pour présenter aux habitants les associations et activités sur la commune.

Séance levée à 21h40

